

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/06/19/2018040585/justel>

Dossier numéro : 2018-06-19/05

Titre

19 JUIN 2018. - Arrêté ministériel portant exécution de l'article 57 de l'arrêté de Procédure du 9 mai 2014, en ce qui concerne les règles de programmation pour la répartition de la subvention de base en 2018

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 17-12-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 08-08-2018 page : 62398

Entrée en vigueur : 29-03-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2020-12-10/12, art. 10,1°, 002; En vigueur : 15-10-2020>